DISCOURS A LA CEREMONIE DE COMMEMORATION DU GENOCIDE ARMENIEN DE 1915 (PARIS, 24 AVRIL 2019)

Mesdames et Messieurs les parlementaires, Madame la Maire de Paris, Madame la présidente de la région Ile-de-France, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, Chers compatriotes et chers amis,

Depuis le 29 janvier 2001, c'est par la solennité et la valeur d'une loi de la République que la France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915. Cette loi reconnaît une vérité, elle énonce des faits établis depuis longtemps par les historiens.

Désormais, en application du décret publié le 10 avril 2019, la date du 24 avril est inscrite au calendrier républicain comme celle de la commémoration annuelle du génocide arménien de 1915, ainsi que le Président de la République s'y était engagé, le 15 février dernier, devant le Conseil national de Coordination des organisations Arméniennes de France.

L'instauration de cette journée de commémoration résulte de l'engagement de la France à reconnaître et à faire reconnaître ce génocide pour ce qu'il a été : un crime contre l'humanité et contre la civilisation, qui appartient à notre mémoire commune et à celle de l'humanité.

Se souvenir, c'est mener un combat pour la vérité. Rappeler que le 24 avril 1915, 600 Arméniens furent déportés, puis pour la plupart assassinés, marquant le début d'un génocide qui fera un million et demi de morts et conduira à l'exil des centaines de milliers d'Arméniens chassés de l'Empire ottoman.

Se souvenir, c'est mener un combat face à l'oubli et face aux tentatives de négation de cette mémoire, qui sont consubstantiels au crime : le génocide, élimination planifiée des hommes, des femmes et des enfants, va de pair avec la négation même du crime commis.

C'est instruite et porteuse de cette mémoire que la France dénonce avec force tous les massacres, où qu'ils se produisent, qui relèvent des crimes contre l'humanité.

Lorsque, aujourd'hui, des chrétiens sont massacrés parce qu'ils sont chrétiens, chaque fois que des juifs sont tués parce qu'ils sont juifs, des musulmans parce qu'ils sont musulmans, la France se souvient de la voix d'Anatole France, de Georges Clemenceau, de Jean Jaurès qui dénonçaient les massacres des Arméniens dans l'Empire ottoman - et elle agit.

En ce jour, c'est la mémoire de tous ces morts que nous devons honorer. C'est aussi l'occasion pour la République de dire sa reconnaissance à tous ces enfants d'Arménie, devenus filles et fils de France, qui ont contribué par leur travail à la reconstruction de notre pays au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

Cette histoire des Arméniens de France, chaque Français, quelles que soient ses origines, en porte aujourd'hui un chapitre. Chacun d'entre nous doit ainsi pouvoir se dire : il m'appartient, à moi aussi, de préserver et de transmettre cette "Mémoire de ma mémoire", pour citer le titre du livre de Gérard Chaliand.

Nombre de ces rescapés du génocide, qu'une histoire tragique avait conduits à chérir la liberté de tout leur coeur, se sont engagés, lors du second conflit mondial, dans la résistance face à la barbarie nazie. Je pense bien sûr à Missak Manouchian et à ses camarades. Dans la dernière lettre qu'il adresse à sa bien-aimée, Mélinée, le 21 février 1944 avant de tomber au Mont-Valérien sous les balles de l'occupant, Missak Manouchian écrit : « Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement ».

Au nom de la République française, je veux lui répondre aujourd'hui : oui M. Manouchian, oui Missak, le peuple français et le peuple arménien sont fidèles au devoir du souvenir que leur imposait votre héroïsme et les générations à venir sauront porter votre message dans le futur. Je suis frappé par la confiance que ce résistant plaçait dans la France. Arsène Tchakarian, qui portait la mémoire de ses camarades du groupe Manouchian, nous a quittés le 4 août 2018, et il nous appartient à présent de perpétuer cette mémoire.

La France, qui ouvrit ses portes aux rescapés du génocide, cet « événement épouvantable » qui « se perpétrait là-bas, dans les ténèbres », comme le chante si bien le poète Vahan Tékeyan, continuera inlassablement à œuvrer pour préserver cette mémoire commune, dont la défense nous lie et nous anime.

Vous l'aurez compris. C'est un honneur pour moi d'être avec vous, en ce 24 avril 2019, pour représenter la République française à la commémoration officielle du 104ème anniversaire du génocide arménien, aux côtés de nombreux compatriotes d'origine arménienne, appartenant à tous les milieux, qui contribuent au quotidien à bâtir une France forte et fraternelle, sans rien oublier de leurs racines, de leurs origines. Nous sommes tous ici réunis à Paris, comme beaucoup de nos concitoyens dans les régions de France.

Nous ne devons rien oublier de ces meurtres, de ces assassinats, de tout ce sang versé, nous ne devons rien oublier du passé si l'on souhaite se tourner vers l'avenir. La mémoire doit permettre de rassembler, de surmonter les clivages et les préjugés.

Le combat contre ces atrocités, ce n'est pas seulement un combat d'hier, mais c'est aussi un combat d'aujourd'hui et un combat de demain pour nos enfants. Ce combat universel est porté depuis plusieurs décennies par des voix courageuses qui œuvrent au nécessaire travail de mémoire, de dialogue et de réconciliation entre Turcs et Arméniens. Ce travail, nous devons l'encourager.

J'invite chacun d'entre nous à faire vivre ce dialogue, cette fraternité, en France, en Arménie ou ailleurs. Pour que prime un message d'avenir, un message de sincérité, un message de justice, contre la haine, la violence et l'intolérance.

Je vous remercie.